

Poétique, politique : mises en oeuvre du rêve

Myriam Chasserieau, Julie Fabre et Audrey Gilles-Chikhaoui



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lcc/767>

DOI : 10.4000/lcc.767

ISSN : 2430-4247

Éditeur

Université Aix-Marseille (AMU)

Référence électronique

Myriam Chasserieau, Julie Fabre et Audrey Gilles-Chikhaoui, « Poétique, politique : mises en oeuvre du rêve », *Les chantiers de la création* [En ligne], 3 | 2010, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lcc/767> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lcc.767>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

Poétique, politique : mises en œuvre du rêve

Myriam Chasserieu, Julie Fabre et Audrey Gilles-Chikhaoui

« L'histoire n'est que l'effort désespéré des
hommes pour donner corps
aux plus clairvoyants de leurs rêves »
Albert Camus (*Actuelles*)

- 1 Le rêve est une expérience imaginaire fondamentale, loin de la simple et berçante illusion à laquelle le sens commun a quelquefois tendance à le réduire. Activité psychique produite par le sommeil, le rêve dans sa fonction la plus essentielle est partagé par tous et se trouve être, en même temps, l'objet le plus personnel et le plus incommunicable. Étrange paradoxe qui veut que *rêver* soit l'un des rares verbes qui, à la première personne, ne se conjuguent pas au présent – à moins de se situer, précisément, à distance, dans la métaphore ou la représentation. Le rêve n'est rien de rationnel. Il échappe à toute logique et se présente pourtant comme l'un des espaces créatifs les plus féconds. Ce nouveau numéro d'e-LLA entend mettre l'accent sur ce paradoxe : si le rêve – en tant qu'image et langage – est souvent considéré comme le lieu même de l'intériorité, de l'inconscient, du fantasme ou de l'illusion, il n'en est pas moins ouverture vers une extériorité possible, désir de réalisation, annonce et matrice de projets ambitieux. Le rêve, alors, ne constitue plus seulement une « sortie hors du monde », mais il parle à la cité tout entière. Utopie en attente d'un lieu, le rêve est aussi rupture et inauguration politique.
- 2 Deux grands axes se sont dessinés autour des mises en œuvre du rêve dans leurs dimensions poétiques et politiques lors de la journée d'étude organisée par la revue e-LLA le 10 février 2010. Du songe de Constantin au « *I have a dream* » de Martin Luther King, le rêve relève, d'une part, d'un désir d'accomplissement qui s'inscrit dans une réalité concrète et dialogue avec elle. Il est un moteur de création et de réalisation qui ouvre un passage de l'espace mental à l'espace concret, de visions détachées du réel à des visions pouvant y prendre forme. Dans son versant projectif et utopique, il devient un véritable élan collectif, il invite à l'action et à la mise en œuvre de projets. D'autre

part, parce que le réel et le rationnel n'y sont pas synonymes, l'espace psychique du rêve est également un espace plastique transformant la pensée en image, un lieu privilégié que la création peut investir, faisant de lui sa propre matière.

- 3 Quel(s) impact(s) un rêve peut-il avoir sur l'histoire, la société ? Quelle(s) implication(s) pour les décisions, les ouvrages et les actions à venir ? Quels liens, parfois fantasmatiques, existe-t-il entre rêves et événements historiques ? Comment le rêve se révèle-t-il point de départ d'une pratique créatrice et artistique ? Voilà quelques-unes des questions que ce nouveau numéro d'e-LLA se propose d'étudier. Des contributions en littérature, civilisation, théâtre, esthétique et arts plastiques, visent à explorer le rêve, non pas dans sa dimension d'objet psychique individuel, mais bien comme une force vive qui s'inscrit dans une réalité collective. Les auteurs de ce numéro s'attachent à articuler la notion de rêve avec celle d'agir, de construire en vue de transformer le réel.

Rêve et projet politique

- 4 Le rêve comme production littéraire, c'est ainsi qu'Anne Carrols envisage la pièce poétique de Du Bellay intitulée *Le Songe*. La succession de visions prophétiques sur la destruction de Rome, en réactivant la tradition littéraire du songe comme révélation, en tant qu'il est accès à une vérité qui dépasse l'homme, déplace les visions romaines vers un espace politico-culturel français, opérant ainsi une *translatio imperii*, non plus triomphale, mais pleine de résonances ironiques et mélancoliques. La transition d'un espace onirique à un espace politique continue son mouvement vers l'Ouest chez David Latour qui, s'intéressant à Henry David Thoreau, met en évidence un territoire américain vierge, sauvage, propice à l'introspection et lieu de rêveries qui viendront nourrir l'oeuvre de cet auteur américain. Cet espace de la nature, érigé en symbole du rêve américain, appelle une action politique pour être préservé. Pierre-François Peirano envisage, quant à lui, les rêves d'expansion du territoire américain chez Thomas Jefferson en proposant une réflexion sur le décalage entre l'utopie politique qu'ils véhiculent et ses réalisations dans l'espace réel. Toutefois, si le rêve n'aboutit pas, il ne constitue pas pour autant un échec, car il vient nourrir mythes et idéologies. Florian Mahot analyse ce lien fécond entre poétique et politique dans le recueil *Hourra l'Oural* d'Aragon. Le poème devient l'espace célébrant et idéalisant l'utopie communiste. La « révolution » ne commence-t-elle pas, à juste titre, par le mot « rêve », comme l'a fait remarquer Jean-Paul Clébert dans son *Dictionnaire du Surréalisme* (1996) ?

Inscrire le rêve

- 5 La révolution artistique des surréalistes, dont le rêve constitue la clé de voûte, entend suspendre la vigilance de la pensée rationnelle pour donner libre cours à l'expression de l'inconscient. Mais l'ambition – tout autant artistique que politique – dépasse largement le résultat, comme le souligne Alexandre Massipe. Expérience-limite à tous points de vue, l'écriture automatique se veut un défi lancé au langage, une provocation à l'encontre de l'art et de l'ordre social. Mais malgré les écueils d'une telle pratique, la résistance offerte par le rêve à toute tentative d'appropriation fait de lui l'un des matériaux les plus riches et les plus énigmatiques de la création artistique. Christine Carcassonne revient notamment sur cette idée avec la pièce radiophonique *Under Milk*

Wood de Dylan Thomas, où la matière sonore née des rêves des différents personnages nourrit et compose la partition littéraire. Le rêve y donne sa structure à l'oeuvre sur un mode hallucinatoire. Dans un autre ailleurs parallèle au réel, Lovecraft crée avec « le cycle du Rêve » un monde onirique accessible par cette seule dimension de l'activité psychique. Cécile Cristofari soulève dans ces oeuvres les glissements opérés par la temporalité du rêve elle-même, qui devient proche de celle du mythe.

Vers la construction d'un espace collectif

- 6 En reconfigurant notre rapport à l'espace et au temps, du particulier au collectif, le rêve renouvelle notre appréhension du réel. Elise Van Haesebroeck analyse la volonté du Théâtre du Radeau de faire du rêve un mode nouveau de perception. La scène théâtrale module l'espace onirique, plongeant le spectateur dans un état de veille, entre vision et hallucination. En étudiant la pièce de Brecht, *Les Visions de Simone Machard*, Sylvain Diaz montre comment matière du rêve, espace politique et espace théâtral s'entremêlent. Le personnage féminin devient l'incarnation du rêve politique en marche et fait corps avec le réel. L'irruption du rêve dans la réalité manifeste son implication idéologique et vise à transformer la société : l'espace collectif se dote ainsi d'une langue du rêve qui permet à la fois de le parler et d'en parler. De la même façon, la peinture, comme le rêve, est l'espace par excellence où l'image prend forme et se déforme. Loin de la linéarité du discours, le tableau est un tout qu'il convient d'embrasser d'un seul coup d'oeil avant d'y cheminer par glissements, d'une zone à une autre. Tels sont les liens constitutifs entre la spatialité du rêve et celle de la peinture, que Nicolas Heckel se propose d'étudier autour du thème de la *Tentation de Saint Antoine*, dont le foisonnement d'images hallucinatoires s'offre comme une véritable réserve poétique. Dans sa dimension proprement utopique, le rêve se trouve désamorcé dans les oeuvres de Christophe Berdagner et Marie Péjus, qui l'envisagent sous un angle critique, voire dystopique. En effet, si l'architecture est le lieu privilégié de la concrétisation possible des utopies, les projets des artistes oscillent constamment entre le virtuel et le réel, démultipliant les dimensions de l'oeuvre. Julie Fabre, prolongeant ce questionnement autour de l'espace plastique, s'interroge sur la coexistence, dans un même lieu, d'une pluralité d'espaces profondément hétérogènes.
- 7 Le rêve peut être à la fois vision et visée, prophétie et profession de foi, destin et déviation des destinations. Espace de production et élan créatif, il est le mouvement initial qui éveille à la conscience politique et poétique. Sa dimension archaïque, qui s'enracine dans la vie psychique inconsciente de l'homme, est en effet l'expérience primordiale d'un dessaisissement. Travailler sur les images du rêve, c'est alors envisager la façon dont l'homme est susceptible de construire et de se construire à partir de sa propre expérience onirique.